

Monsieur le Président, distingués membres du Comité,

Comme il s'agit peut-être de ma dernière comparution devant vous et dans le but de situer dans son contexte le budget des dépenses de mon ministère, j'aimerais, aujourd'hui, vous faire part de certaines réflexions à propos des deux années que j'ai passées à titre de ministre responsable de ce portefeuille.

Dire que cette période a été à la fois riche en défis et inquiétante pour de nombreuses personnes, serait sans aucun doute un euphémisme. Mais je crois que nous avons eu pendant ces années l'occasion d'influer sur l'avenir d'une façon qui, il y a plusieurs années, aurait été inconcevable. Cela dit, j'ai la conviction qu'en notre qualité de Canadiens, nous pouvons être extrêmement fiers du rôle que nous avons joué pendant cette période tourmentée et de notre contribution à l'établissement de l'ordre du jour de l'après-guerre froide. En dépit du caractère imprévisible et mouvant de l'actualité, notre politique étrangère actuelle, fondée sur les concepts de sécurité coopérative, de la prospérité durable et de l'instauration de la démocratie et du respect des valeurs humaines, se révèle être à la hauteur des priorités qui s'imposent à la communauté internationale et au Canada au cours de la présente décennie. Je crois, par conséquent, que nous sommes bien placés pour continuer à jouer un rôle de premier plan en cette période.

Je ne sous-entends pas que nous avons trouvé des réponses à toutes les questions. Toutefois, nous disposons d'un cadre général à l'intérieur duquel nous pouvons arrêter une approche complète et globale permettant de promouvoir les intérêts canadiens et de régler des conflits. De plus, les valeurs et les objectifs sur lesquels nous avons insisté sont maintenant repris comme ils ne l'ont jamais été par d'autres pays.

Si nous dressons le bilan de l'action que nous avons menée ces deux dernières années ainsi que des décisions que nous avons prises en réponse à l'évolution du contexte international, il apparaît à l'évidence que ces priorités ont été mises en oeuvre.

Il se peut que le nouveau respect pour le maintien de la paix et sa reconnaissance, sous toutes ses formes, comme moyen de prédilection à utiliser en vue du règlement des conflits, constitue le plus important fait nouveau des deux dernières années.

Nous avons déployé de grands efforts pour faire en sorte que nos politiques et nos opérations continuent de correspondre à l'évolution qui s'est produite quant à la nature et au nombre des demandes de missions de maintien de la paix. En février, j'ai accueilli une réunion d'experts afin d'entendre un certain nombre d'opinions de même que les plus récentes informations en provenance du terrain au sujet d'un large éventail d'activités de maintien de la paix.